

d'eau. On songe présentement à aménager un nouveau terrain de campement et de roulettes, ce qui contribuera à décongestionner les installations existantes. On me dit qu'il se pose une difficulté importante dans la zone qui donne sur l'eau, à cause de la concentration des tentes et des terrains de campement. Une difficulté d'ordre sanitaire se pose, à laquelle il faudra prêter attention presque immédiatement afin de décongestionner cette zone. Afin de résoudre ce problème sanitaire, nous allons procéder à un certain déplacement.

En outre, nous sommes en train d'aménager un nouvel endroit qui permettra aux enthousiastes de la voile, dont le nombre augmente rapidement, de disposer des installations nécessaires pour mettre leurs embarcations à l'eau. Nous sommes également à aménager un nouveau parc et à construire une route jusqu'au lac Cream, ce qui, nous l'espérons encore une fois, contribuera à décongestionner les principaux endroits existants. Cette route sera d'environ neuf milles de longueur et coûtera environ \$60,000 du mille.

L'honorable député a parlé également du lac Emma. Le barrage du lac Emma est terminé, et il y aura une cérémonie officielle d'inauguration au cours de la présente saison. Nous tenons à rendre hommage au service d'application de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies qui a collaboré à ce projet.

L'honorable député d'Athabasca a soulevé la question du parc national de Wood-Buffalo et des ressources minérales qu'il pourrait contenir. Voilà une question sur laquelle je ne puis rien dire cet après-midi. Si des changements étaient apportés au statut du parc, ce ne pourrait être évidemment que par suite de discussions avec la province d'Alberta qui, au début, a confié cette région à l'administration des parcs nationaux, comme étant une région sauvage.

Le programme de travaux d'été à l'intention des étudiants est une proposition intéressante qui a été faite, je crois, par l'honorable député de Kootenay-Est. L'honorable député de Charlotte nous a signalé de nouveaux faits historiques à propos de Champlain et des premiers débarquements effectués au Canada, ce qui ajoute à nos connaissances sur la question. Il a également parlé de l'opportunité d'aménager Campobello comme parc historique national. Voilà des questions qui devront être étudiées par la Commission des lieux et monuments historiques.

Plusieurs honorables députés, y compris celui de Vancouver-Kingsway et celui de Vancouver-Burrard, ont parlé du bateau *Saint-Roch*. Je dirai tout simplement, en passant, que nous nous intéressons vraiment au *Saint-Roch*, qui a été confié aux autorités de

la ville de Vancouver, à leur demande, sauf erreur, à l'occasion de leurs célébrations d'anniversaire. Si le *Saint-Roch* n'est pas conservé convenablement, il est certain que nous serons heureux de recevoir des doléances à ce propos. La question de son entretien est entre les mains des autorités de Vancouver. C'est là une entente que nous retrouvons fréquemment d'un bout à l'autre du pays. Certains endroits qui ont été désignés comme lieux historiques ont été confiés à des collectivités locales pour des fins d'entretien et de mise en valeur.

L'honorable député de Saint-Hyacinthe-Bagot a parlé de l'importance historique de la région liée aux luttes de 1837. Je suis porté à convenir avec lui qu'il s'agit là d'un endroit historique qui pourrait fort bien faire l'objet d'un monument convenable. Il est certain que l'année 1837 a marqué un épisode important dans l'évolution du Canada vers la souveraineté nationale. Je remercie l'honorable député d'avoir porté cette affaire à mon attention. La question sera soumise à la Commission des lieux et monuments historiques, en temps utile.

Je crois avoir relevé toutes les questions, sauf celle qu'a soulevée le député de Joliette-L'Assomption-Montcalm, à propos de l'opportunité d'apposer une inscription au collège de l'Assomption, qui était l'alma mater d'un grand premier ministre du Canada, le très honorable sir Wilfrid Laurier. Pour ce qui est de rappeler le souvenir des premiers ministres du Canada, on a eu pour règle dans le passé d'attirer l'attention sur certains emplacements dans la capitale nationale. La maison Laurier, par exemple, a été liée au nom de sir Wilfrid Laurier. D'autre part, le passage de ces grands hommes dans les collèges pendant leur jeunesse a été commémoré par des groupes locaux qui s'intéressent à rappeler de tels souvenirs. Je suis d'avis qu'on pourrait bien encourager les élèves eux-mêmes à trouver un moyen de rappeler qu'un des premiers ministres du Canada a fréquenté ce collège.

Je m'excuse de n'avoir pas répondu au député de Saint-Boniface qui a demandé instamment que l'hôpital des Sœurs grises, à Saint-Boniface, soit reconnu comme il se doit. Il a dit que j'étais au courant de ce problème, et c'est bien vrai. J'ai rencontré, à deux reprises, le comité de la région pour discuter de cette question. Nous avons abordé le gouvernement du Manitoba et les autorités municipales de Winnipeg, et on s'est dit intéressé à l'affaire. Nous avons fait savoir que nous sommes prêts à collaborer, et je ne doute pas que le problème sera résolu de façon satisfaisante dans un délai raisonnable.